

COMPTE-RENDU D'ASSEMBLÉE

SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2015



Collège	Membre	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)
Collège des habitants	Laura VANDEVELDE	X		
	Thomas CHERET			X
	Isabelle VEILLERETTE	X		
	Thierry BAILLY	X		
	Claudine QUÉTARD	X		
	Aurélié MAGNIEN		X	
	Patricia LEBLANC		X	
	Guillaume MAURAND	X		
	Odette LIESENFELT	X		
	Jean-Marie COLUSSI		X	
Acteurs de la vie locale (associations)	Thomas OHAYOUN		X	
	Philippe GILBERT		X	
	Frédéric ALBAREL		X	
	Philippe PETITEAU	X		
Acteurs de la vie locale (vie économique)	Nelly COLLOT-TOUZÉ		X	
	Karine PARIZOT			X
	Didier COURTALON			X
Parents d'élèves	Annabelle MILLET		X	
	Stéphanie BOSSARD		X	
Collège des élus	Sylvia VOINET	X		
	Stéphanie PERRET	X		
	Alain ANDRÉ	X		
	Sophie BOIS	X		
	Bruno CAPOZZOLI			X
	Jean-Michel HARTMANN	X		
Collège des mineurs	Nell Ouagnon	X		
	Victor Berthelot	X		
	Dorian BEAUVALLET	X		

>>> PROJET DES JARDINS CITOYENS / RUE LOUIS BLANC

Pour éclairer la réflexion du Conseil des habitants sur le sujet, Sylvia Voinet a invité Mme Cordeuil et M. Deharbe, tous deux membres d'une association qui a mis en place des jardins partagés à Troyes. Ils exposent le fonctionnement de cet espace mis à disposition par la Ville de Troyes et participent aux échanges concernant la création des jardins citoyens de Sainte-Savine.

- **Taille des parcelles** : A la lumière du témoignage de M. Deharbe et de Mme Cordeuil, le Conseil des habitants propose de créer des parcelles de surfaces variables.

Les plus petites pourraient avoir une surface de 20 m² (pour personnes seules ou novices en jardinage), des tailles intermédiaires (40 / 50 m²) pourraient être proposées. Les plus grandes parcelles n'excèderaient pas 200 m² pour les familles nombreuses ou jardiniers confirmés.

- **Rotation** : Le Conseil des habitants envisage de mettre en place un «bail » de 1 an, renouvelable 2 fois, pour permettre aux jardiniers qui le souhaitent de profiter de leur parcelle pour une durée maximum de trois ans. Ce système permettrait de ne pas renouveler « brutalement », au même moment, l'ensemble des jardiniers, et garantirait une certaine continuité dans le fonctionnement des jardins.

- **Mode d'attribution des parcelles** : par tirage au sort ou par ordre chronologique de réception des demandes.

- **Vocation solidaire** : Il est proposé qu'une parcelle commune soit créée, la production de cette parcelle serait remise à l'épicerie sociale. Les personnes arrivant au terme de leur bail seraient invitées à participer au jardinage de cette parcelle. En contrepartie de leur implication, ces volontaires pourraient bénéficier de légumes récoltés sur ce terrain. Une réflexion devra être menée pour définir la participation des bénéficiaires de l'épicerie sociale dans la vie du jardin.

- **Gestion du jardin** : Au vu du nombre de parcelles qui seront potentiellement créées, il semble nécessaire de créer une instance qui sera en charge bon fonctionnement du jardin et de son animation. Il est proposé de favoriser la création d'une association ou de créer un comité d'usagers, qui serait composé des jardiniers et au sein duquel pourraient siéger d'autres personnes (membres du conseil des habitants, agents des d'espaces verts, du développement durable...).

- **Matériel** : Le principe du partage des outils fonctionne bien dans le jardin partagé de Troyes. La réflexion est lancée pour adapter ce fonctionnement sur Sainte-Savine afin d'éviter aux jardiniers qui ne souhaiteraient bénéficier d'un jardin que pour une année ou deux, d'acheter leur propres outils.

- **Participation des enfants** :

Les jeunes du CMJ proposent de créer des jardinets pour les enfants qui souhaiteraient s'initier au jardinage.

Il est également proposé d'associer les accueils périscolaires et les écoles au projet en les invitant à organiser des ateliers jardinage. La Ville a déjà mené ce type d'actions (jardins dans les écoles, jardin pédagogique des Viennes), il est difficile d'impliquer durablement les responsables des différentes structures dans ce type d'activités qui demandent de l'investissement et un suivi très régulier.

- **Autres points abordés** :

- La possibilité de demander une participation financière aux jardiniers (ex 3€ / an à Troyes),
- La mise en place d'un système de roulement pour l'arrosage des parcelles en saison estivale,
- La prise de contact avec la Ville de Sens qui a récemment créé des jardins citoyens.

**LA PROCHAINE RÉUNION SE DÉROULERA VENDREDI 22 JANVIER 2016,
À 19H, À LA MAIRIE**

ORDRE DU JOUR

CRÉATION DES JARDINS CITOYENS

REPRISE DE LA REFLEXION SUR L'AMENAGEMENT DU PARC DE LA NOUE LUTEL

A l'issue de cette rencontre, nous partagerons un moment convivial autour de la galette des rois
(offerte par la Ville)